



PV REUNION DU COMITE DIRECTEUR FFPSC CHATEAUDUN (28) – LE 26 JANVIER 2013

Membres présents : Edmonde VILAIN, Daniel DEPALLE, Jean Michel GRIGNON, Daniel LAPIERRE, Paul DUVET, Jean Pierre MISSERI, Jean Luc QUERNEC, Jean Pierre DUBOIS, Marcel DETHOREY, Michel BOTTE, Jean Claude POINSIGNON, René CATHELIN, Fernand DE CASTRO, Christian ROGEAUX, Paul André RASCLE, Patrick SOLBES, Jean Claude MARTINEZ, Ollivier AFFILE, Denis PERIGOIS, Jacques GOUPIL, Jacky CAHAGNE.

Membre excusé : Christiane ROLLAND.

Membre absent : Philippe HORNAIN.

Le Président ouvre la séance en félicitant les Présidents de groupements nationaux qui ont été brillamment élus ou réélus.

1) Bilan et compte de résultat

Dépenses : 434 146,12 € soit une baisse de 3,44%.

La rigueur instaurée et appliquée tout au long de l'année a été payante notamment sur le poste le plus important, les dépenses des équipes de France qui a fortement diminué et s'élève à 102 128 €. A signaler une grosse dépense pour les esches dans ce poste. *Jean Pierre* souligne qu'au niveau international les esches ont des tarifs très variés, 35 € le Kg de fouillis au Portugal par exemple.

Evolution de 30% des frais du comité directeur liée à plusieurs raisons :

- Les déplacements du comité directeur pour les différents championnats ainsi que ceux des capitaines sont regroupés dans ce poste.
- Création de nouveaux championnats comme la plombée et la carpe.
- Création de la commission technique qui a engendré des réunions et des déplacements.
- La préparation des championnats du monde jeunes à Rieux a également généré des déplacements de la commission et des capitaines des équipes jeunes. Ces frais seront d'ailleurs à comptabiliser dans le budget spécifique de ces championnats.

Recettes : 442 517,24 € soit une évolution de 5,65% liée principalement à l'augmentation du tarif des licences.

Concernant les licences découvertes, force est de constater que l'érosion régulière de celles-ci se confirme et qu'elles n'apportent pas de licences plein tarif supplémentaires. Le manque à gagner pour la FFPSC n'est pas négligeable et nous n'avons pas à regretter sa suppression pour 2013 décidée début 2012.

Le Président du GN Carla s'interroge sur le tarif des licences loisir : En 2012 le prix de la licence individuelle était de 22 €, ce qui semblait élevé pour certains d'où la mise en place d'une licence loisir à 10 € mais celles-ci ont été facturées 15 € par la FFPSC. Il est rappelé que ces licences loisirs ont été mise en place pour le GN carpe au tarif de 15 € et qu'en aucun cas elles ne peuvent donner droit à la pratique de la compétition, les autres groupements peuvent en établir à ce même prix. Un débat s'engage sur l'appellation de ces licences loisir qui ne devraient pas s'appeler « licences » puisqu'elles ne donnent pas droit à la pratique de la compétition.

Pour conclure sur le bilan financier, celui-ci laisse apparaître un excédent de 8 371, 12 €.

Edmonde fait part de ses remerciements et de ceux du Président à l'ensemble du comité directeur pour la rigueur dont nous avons fait preuve qui permet pour la première fois de notre mandat de finir l'exercice avec un bilan excédentaire.

2) Orientations financières 2013

Présentation du budget prévisionnel basé en grande partie sur les réalisations 2012 et équilibré à 436 500 €, quelques précisions sont toutefois apportées :

En recettes :

- Pour les licences, les montants prévus sont sensiblement identiques.
- La subvention du Ministère a été réduite des 6% de baisse annoncée.
- Les sponsors du Club France ont confirmé un minimum de 37 000 €, hors primes podium.
- La subvention FNPF sera reconduite pour 20 000 €, ce qui est peu et anormal, celle-ci nous est accordée uniquement pour les animations APN.
- Les publicités bulletin sont basées sur deux éditions en 2013.

Pour les dépenses :

- 10 000 € sont budgétés pour l'organisation des championnats du monde jeunes, à noter que nous ne toucherons aucune subvention du Ministère pour ce championnat organisé en France.
- Le poste fournitures administrative a été augmenté en prévision d'une diffusion des règlements mis à jour.
- 4 000 € sont prévus pour l'équipe de France feeder qui ne participera pas au championnat du monde en Afrique du sud mais organisera une rencontre de préparation pour la sélection 2014.
- Pour les autres équipes les budgets sont adaptés selon les lieux des championnats.
- Le Président du GN truite estime que les 6 000 € attribués à son équipe pour aller en Italie sont insuffisants et précise qu'en 2011 les pêcheurs et le STAFF ont participé à hauteur de 700 €. Le Président souligne qu'une partie des recettes licences est utilisée maintenant pour les déplacements des équipes de France, le GNT ayant peu de licenciés il n'est pas concevable que les autres pêcheurs financent ce GN. Chaque structure doit trouver des moyens pour se financer, comme le GN carpe avec le forum, ou se tourner vers des sponsors spécifiques comme l'a fait l'équipe feeder l'an dernier.

3) Prix des licences 2014

Afin de suivre le coût de la vie, environ 2%, la commission finances propose d'augmenter toutes les licences d'un euro sauf les doubles licences et ceci afin de ne pas subir une grosse augmentation à l'avenir.

⊕ Proposition adoptée avec vingt voix pour et une contre, elle sera mise à l'approbation des Présidents de CR et de l'AG.

Le principe d'une licence de base avec des « tiroirs » selon les techniques pratiquées est toujours à l'étude et sera certainement à mettre en place dans l'avenir.

Le Président propose que les groupements nationaux perçoivent à partir de 2014 les 8,50 € de ristourne sur licences. Il souhaite également que les frais de déplacement et d'hébergement engendrés par les réunions du comité directeur leur soient remboursés. Petit rappel : Les frais de déplacement sont remboursés à hauteur de 0,36 € par km plus les péages, il est recommandé de ne pas dépasser 50 € par nuitée et 25 € par repas. Propositions adoptées à l'unanimité. *Jean Luc* précise qu'il restera à définir la ristourne sur les licences loisir pour lesquelles il n'est pas envisageable de reverser 8,50 € sur une licence à 15 €.

4) Arbitrage décompte licences qualificatives championnats

Différentes simulations de calcul du nombre de montants pour les championnats mixte et moulinet, basées sur les licences 2012, sont présentées :

- Licences seniors et vétérans
- Licences seniors, vétérans et clubs
- Licences seniors, vétérans et jeunes
- Toutes licences (seniors, vétérans, jeunes et clubs)

Il s'avère que les différences sont minimes et ne concernent que quatre ou cinq CR. Pour *Jean Luc*, le plus logique serait de comptabiliser toutes les licences individuelles. Deux des propositions sont mises au vote :

- Toutes licences individuelles : 16 pour. Proposition adoptée
- Toutes licences individuelles plus licences clubs : 2 pour
- Abstentions : 3

5) Décision sur le découpage après regroupement du CR Ile de France

Trois propositions sont présentées et discutées : Chacune a ses avantages et ses inconvénients tant au niveau de l'amplitude du nombre de licences de chaque zone qu'au niveau distance entre les extrêmes des zones mais le projet n° 3 semble le plus adapté. Les trois projets sont mis au vote :

- Projet 1 : 0 pour
- Projet 2 : 4 pour
- Projet 3 : 13 pour. Adopté
- Abstentions : 4

Le découpage adopté sera le même pour les vétérans et applicable à partir de 2014 :

- Zone A : Bretagne, Pays de Loire, Poitou Charente
- Zone B : Centre, Haute et Basse Normandie
- Zone C : Ile de France, Picardie,
- Zone D : Nord Pas de Calais, Franche Comté, Alsace, Lorraine, Champagne Ardenne
- Zone E : Limousin, Midi Pyrénées, Aquitaine, Languedoc Roussillon
- Zone F : Bourgogne, Rhône Alpes, Auvergne, Provence Côte d'Azur

Pas de changement pour les jeunes et la plombée.

⊗ Toutes ces décisions seront mises à l'approbation des Présidents de CR et de l'AG.

6) Finalisation du calendrier 2013

Les dernières propositions de la commission technique sont validées (Cf. PV réunion du 25 janvier) et quelques compléments sont apportés :

- 2° division AB mixte : 30, 31 août et 1^{er} septembre – Saint Omer en canal (62)
- 2° division AB moulinet : 12, 13 et 14 juillet – Toujours pas de demande, *Denis* va proposer au CD 49 de l'organiser à Bouchemaine mais il y a le problème de la coupe de l'herbe.
- 2° division EF moulinet : 12, 13 et 14 juillet – Le CD 86 n'étant plus candidat pour Availles, proposition qui avait été validée par la commission, le comité directeur accorde ce championnat au CD 23 qui avait également postulé et proposé Felletin.

Pour les jeunes, les deux candidatures pour la 2° division X sont à nouveau discutées. Le changement de date demandé par le CD 59 n'étant pas évident, la proposition de la commission d'accorder ce championnat au CD 80 à Abbeville est validée par le comité directeur.

- 2° division ABC vétérans : 13 et 14 juillet – Confirmation pour le canal de la Martinière au Pellerin (44).

- 2° division DEF vétérans : 13 et 14 juillet – Toujours pas de demande
- Coupe de France vétérans : 1^{er} et 2 juin – Confirmation pour le canal de la Martinière au Pellerin (44).
- Coupe de France et championnat des clubs corpos : 7 et 8 septembre – Pas de parcours à ce jour
- 2° division A plombée : 25 et 26 mai – Toujours pas de demande
- 2° division C plombée : 25 et 26 mai – Toujours pas de demande
- Coupe de France plombée : Toujours pas de demande, *Denis* va également proposer au CD 49 de l'organiser à Bouchemaine éventuellement les 10 et 11 août, seules dates libres après la coupe des herbes du parcours.

7) Validation du nouveau découpage carpe au coup

Jean Luc présente les modifications faites au règlement de la pêche de la carpe à la grande canne ainsi que le nouveau découpage en huit zones basé sur les participations 2012 :

- Soixante pêcheurs seront qualifiés pour la finale au prorata du nombre de participants dans les différentes épreuves qualificatives 2013.
- Le montant de l'inscription est porté à 25 € dont 15 € pour la finale et 10 € pour les éliminatoires.
- En cas d'orage, les poissons qui ne sont encore hors de l'eau ne seront pas comptabilisés. Pour éviter la perte de matériel il est conseillé de couper les lignes au bout desquelles un poisson serait accroché.
- Le temps d'amorçage est ramené à dix minutes.
- La gestion locale sera sous la responsabilité du CR organisateur qui devra transmettre à *Patrick* les résultats ainsi que le chèque correspondant à la part des inscriptions réservée pour la finale. *Patrick* aura également la responsabilité de la finale qui se déroulera à Castelsarrasin (82).

☛ Propositions validées à l'unanimité, elles seront mises à l'approbation des Présidents de CR et de l'AG.

8) Compte-rendu AG GN Truite

Le nouveau Président, *Jean Claude Martinez*, fait le compte-rendu de l'AG du GN truite qui s'est déroulée le 9 décembre dernier et était suivie de l'AG extraordinaire électorale.

Un des points de l'AG était le bilan du championnat du monde qui se déroulait à Bourgoin Jallieu. Une équipe nationale et deux équipes de clubs étaient en compétition avec une nouvelle médaille d'argent pour l'équipe de France et une médaille de bronze pour l'un des clubs. Sur les quatre dernières années, l'équipe de France est montée quatre fois sur le podium.

Côté AG électorale, un nouveau bureau a été élu. *Pascal Riondet* reste au comité directeur et sera chargé entre autre des relations avec la FFPSC, de l'informatique et des licences.

9) Compte-rendu AG GN Carpe

Lors de l'AG électorale, deux listes étaient présentées : Sur cinquante et un grands électeurs, deux ce sont abstenus et la liste de *Fernand De Castro* a obtenu quarante neuf voix. *Fernand* a donc été réélu au poste de Président du GN carpe.

Quelques points sont évoqués par *Fernand* :

- Les problèmes générés par les licenciés d'un club, *Fernand* précise qu'il ne renouvellera pas les licences de ces adhérents mal intentionnés.

- La préparation du forum de Montluçon 2014 est commencée.
- Le GNC a aussi beaucoup de difficultés pour faire adhérer certains clubs qui organisent aussi de nombreux enduros.

10)Compte-rendu AG GN Carla

Le Président du GN Carla, *Paul André Rasclé*, constate que les difficultés sont les mêmes pour les trois groupements qui se font « massacrer » régulièrement et souhaite que la FFPSC fasse de temps en temps des opérations exemplaires ou des mises au point en réexpliquant ce qu'est une fédération sportive et en précisant les droits et les devoirs de chacun.

Après cette parenthèse, Paul André fait un bilan de la première année d'existence du GN Carla :

- Deux cent soixante quatre licences ont été délivrées à un tarif promotionnel de 22 € et 10 € pour les licences loisir.
- Sept cent dix sept participations ont été enregistrées dans les différentes compétitions réparties en trois techniques et sur vingt trois épreuves qui ont permis de constituer une équipe de France pour chacun des trois championnats du monde.
- Lors du grand RDV des pêcheurs de carnassiers, le salon de Clermont Ferrand, et en présence du Président de la FNPF cette équipe de France a été bien accueillie. Beaucoup de compétiteurs et d'organisateur étaient en observation mais en 2013 le nombre d'épreuves officielles devrait passer à soixante et le nombre de licenciés évoluera certainement dans les mêmes proportions.
- Concernant les sponsors, qui sont bien connus, l'accueil a aussi été bon avec des promesses et des contacts très intéressés.
- Tout cela laisse à penser que les projets du groupement devraient pouvoir s'autofinancer, il reste maintenant à les développer.

11)Compte-rendu de la commission plombée

Lors de la dernière réunion les travaux et les propositions de la commission avaient été présentés au comité directeur et accueillis favorablement, la commission vient donc de finaliser l'organigramme qui est projeté et commenté :

Nombre de montants des zones vers les 2° divisions :

- Zone A : 18
- Zone B : 21
- Zone C : 19
- Zone D : 17
- Zone E : 21

Toutes ces 2° divisions se dérouleront avec 24 participants et les descendants de 1° division ont été répartis selon les places disponibles, quatre d'entre eux ne sont pas replacés dans leur zone d'origine.

Nombre de montants des 2° divisions vers la 1° division :

- 2° A : 5
- 2° B : 5
- 2° C : 5
- 2° D : 4
- 2° E : 5

Autres décisions :

- Les CR devront fournir les dates et lieux de leurs championnats régionaux et ceci pour le 31 mars.

- Pour le championnat des clubs : Les petits clubs ne pouvant pas constituer une équipe de quatre, possibilité est donnée à deux de ces clubs du même CD de s'associer entre eux afin de constituer une équipe mixte (3+1 ou 2+2). Dans tous les cas ces clubs ne devront pas avoir de pêcheurs engagés dans une autre équipe de leur club.
- Les inscriptions se feront impérativement par l'intermédiaire des CR un mois avant l'épreuve. Une fiche d'inscription rappelant ces points sera disponible prochainement sur le site. Ces précisions sont valables également pour la coupe de France dont la fiche d'inscription sera modifiée en conséquence.
- Pour le critérium national, il sera demandé aux CR de faire des propositions de concours pour le 31 mars, la commission en choisira deux par zone, si possible, soit dix concours. Le classement sera effectué sur les quatre meilleurs résultats.

Jean Luc, qui était excusé lors de la réunion de la commission, s'inquiète car le parcours retenu pour le championnat des clubs ne pouvant recevoir que quarante équipes, nous risquons d'être complet avant que tous les clubs aient inscrits au moins une équipe. La commission a pensé à ce problème mais les simulations faites par *Daniel* et *René* en se basant sur tous les championnats régionaux démontrent que nous ne devrions pas avoir plus de vingt cinq équipes d'où la proposition de prendre des équipes mixtes. Il est décidé pour 2013 de prendre toutes les inscriptions et d'inscrire en priorité une équipe par club, nous compléterons ensuite avec les équipes mixtes puis avec les équipes B et C des clubs.

⊕ Propositions validées à l'unanimité, elles seront mises à l'approbation des Présidents de CR et de l'AG.

12) Questions diverses

- *Daniel Lapiere* rappelle que les groupements nationaux, tout comme les CD et les CR, doivent lui adresser leurs PV d'AG signés.
- Le Président nous informe qu'à ce jour aucune des fédérations de pêche n'a obtenu son renouvellement de délégation. En effet, nous avons établi notre dossier en demandant une délégation nouvelle pour le groupement carnassier mais la fédération de pêche à la mouche et au lancer ayant demandé une délégation pour le lancer, le Ministère n'a pas fait la différence et pense avoir reçu deux demandes pour les carnassiers. De ce fait toutes les délégations ont été bloquées et une réunion est programmée pour le 30 janvier afin de débloquer la situation.
- Le compte-rendu de réunion de la commission médicale sera envoyé au secrétaire pour diffusion.
- Petit rappel : Seules les grilles officielles 3x12 et la 3x15 seront disponibles sur le site au format Excel et ne devront pas être modifiées en cours d'année. La grille utilisée devra aussi apparaître dans les programmes de championnat. Les autres grilles seront fournies aux CD et aux CR suivant leurs besoins.
- Concernant la mise à jour des règlements, la commission concernée se réunira pour travailler sur le sujet.

Le secrétaire général,

Jacky Cahagne

Le Président,

Jacques Goupil